



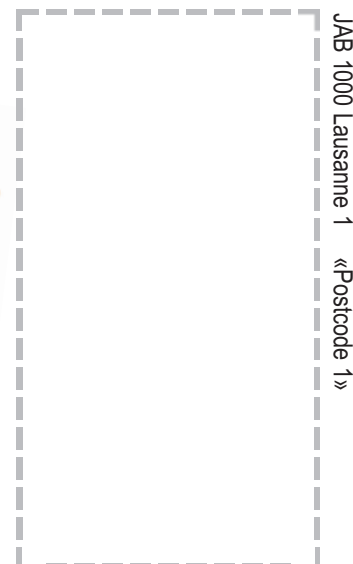
comité cantonal ape-Vaud
avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
tél 021 341 90 77
fax 021 341 90 79
info@ape-vaud.ch
www.ape-vaud.ch

bulletin.

association vaudoise des parents d'élèves
no 139 • septembre 2006

Quoi de neuf pour cette rentrée?

Edito	1
Actualités du comité	2
Résultats du questionnaire	3-5
Revue de presse	6
Concours	7
Livre	8
Réactions	9-11
Agenda	12



JAB 1000 Lausanne 1 «Postcode 1»

édito

Avez-vous fourré le nouvel agenda ?

Un thème a fait la une de nos différents quotidiens et m'interpelle vivement. La commune de Lutry a décidé d'installer des caméras braquées sur la cour et les abords immédiats du collège du Grand-Pont.

Je peux comprendre le souci de nos autorités de protéger les lieux publics et d'utiliser un moyen, que j'espère parmi d'autres, mis à leur disposition. Quant à l'approuver, c'est autre chose.

Non, ce qui m'inquiète vraiment, c'est la réaction de certains parents : « je me sentirai plus en sécurité, il n'y aura plus de problème de bagarre, mes enfants auront moins peur dans la cour de récré, etc.... » Ces témoignages sont révélateurs, et malheureusement pas isolés. Ce sont autant de signes tangibles du manque de confiance envers l'école et j'espère que comme moi, l'école se sent interpellée !

Le partenariat, c'est aussi apprendre à se faire confiance, mais pour cela, il faut se connaître, ou plutôt, se reconnaître. La police est le garant de la sécurité publique et l'école, celle des préaux. Si les responsabilités sont clairement définies, leur champ d'application devrait être plus perméable. C'est par un dialogue à trois partenaires que des pistes surgiront ; elles permettront probablement de retrouver la sérénité dans les préaux, mais également aux abords des écoles.

La journée, je confie mes enfants à des professionnels qui ont à cœur de garantir leur sécurité et avec lesquels j'entretiens un dialogue. Pas vous ?

Souriez ! et bonne rentrée à tous !

Sylvie Pittet Blanchette

Rencontre avec Anne-Catherine Lyon

En marge de la rentrée scolaire, le comité a rencontré Mme Lyon. Nous lui avons exprimé notre satisfaction de voir l'éducation civique et citoyenne de retour dans la grille horaire. En effet, même si nous sommes conscients que l'éducation à la vie en communauté, aux droits et devoirs des uns et des autres n'a jamais disparu des cours, il nous semble important de lui accorder une visibilité plus grande. Nous avons fait le point concernant le **partenariat** et avons abordé plusieurs thèmes :

Les finalités de l'école. L'apé-Vaud adhère totalement à la déclaration relative aux finalités et objectifs de l'école publique émise par la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin) en janvier 2003. Mme Lyon nous a rappelé que ce document, si on peut s'y référer, n'a pas force de loi.

Nous avons exprimé le souhait que le département mette sur pied une **médiation école-parent**. En effet, notre expérience nous montre qu'un espace neutre pourrait permettre, dans bien des situations où la communication s'est figée, de retrouver le chemin du dialogue constructif. Ce serait ouvrir une porte aux parents, mais également offrir un outil différent aux enseignants ou aux directions.

Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE)

La loi est enfin votée et entrera en vigueur en janvier 2007. L'apé regrette qu'elle ne soit pas plus contraignante pour les communes, mais se réjouit de l'avancée des travaux. Ce n'est qu'une première étape d'un long processus de mise en œuvre. En effet, il faut maintenant mettre en place la fondation et son conseil qui recueillera et redistribuera l'argent des subventions de l'Etat, des communes et des entreprises. Il faut également nommer des membres à la chambre consultative. L'apé revendique une place dans cet organe qui aura pour mission d'étudier et de faire des propositions au Conseil de fondation. Ce serait l'occasion pour l'apé de faire bénéficier les autres membres de la chambre de nos connaissances dans le domaine du parascolaire et continuer ainsi d'être actifs dans le développement de l'accueil de jour.

Gymnase

Certains parents ont rencontré des difficultés au niveau des Gymnases et se sentent isolés. Ils ont contacté le comité de l'apé qui, pour répondre à leur demande, souhaite mettre sur pied un groupe de réflexion. Si vous êtes intéressé(e) à y participer, vous pouvez contacter Sylvie Pittet Blanchette, secrétaire générale de l'apé-Vaud au 078/689.63.63 qui vous donnera de plus amples informations.

Échos de la conférence de presse de Madame Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse

- La rentrée 2006 aura vu 83'527 élèves rejoindre les classes du CIN et celles de l'école obligatoire, 1'126 élève celles de l'Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI), 9'307 celles des différents Gymnases et 4'522 jeunes en apprentissage. Le Canton de Vaud se retrouve deuxième meilleur canton suisse en terme d'augmentation des contrats d'apprentissage et cela grâce aux démarcheurs qui encouragent les entreprises à devenir formatrices. Cette action financée par la Confédération devrait durer jusqu'à fin 2007.
- La modification de la loi scolaire instituant des Conseils d'établissement a été bien accueillie par la commission du Grand Conseil et devrait être adoptée lors de cette session d'automne. (n.d.l.r. M. Pierre Jaccard, Directeur adjoint au Service planification et organisation du DFJ a d'ailleurs présenté ces futurs probables Conseils d'établissement à la Commission des représentants de l'apé le 19 septembre.)
- La révision de la loi scolaire instituant le CIN obligatoire va être mise en consultation à mi-novembre avec débats au Grand Conseil début 2007 pour une entrée en vigueur possible dès la rentrée 2008. Cette nouvelle loi permettrait entre autres, une meilleure intégration des élèves allophones en introduisant le plus tôt possible des appuis de lecture.
- La probable introduction en 2008 du Plan d'études cadre romand (PECARO) modifiera la grille horaire de l'école vaudoise et consolidera la dotation en français.
- La reconnaissance de la HEP devrait aboutir lors de la séance du comité de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) en octobre prochain. Cette reconnaissance devrait être sans condition ce qui confirme la qualité de la formation dispensée.
- Le DFJ a adressé un rapport au Grand Conseil sur la prise en charge socio-éducative dans l'Ecole obligatoire. Ce rapport traite des mesures prises pour encadrer les élèves et prévenir des comportements délinquants. A consulter :

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sgdfj/fichiers_pdf/Rentr_e2006_Texte203.pdf

Pour les personnes intéressées, divers sujets sont actuellement mis en consultation par le Département :

L'avant-projet de loi sur l'enseignement secondaire supérieur (gymnase), ainsi que l'avant projet de loi sur la HEP. Vous pouvez trouver ces documents sur le site du DFJ : www.dfj.vd.ch
L'avant-projet d'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée se trouve sur le site de la CDIP: www.cdip.ch/vernehmlassungen/mainVernehml_f.html.

Résultats du questionnaire de mars 2006

Le sondage que nous avons organisé le printemps dernier portait sur deux thèmes :

- A. Les nouvelles modalités d'évaluation : information en début d'année et outils de communication
- B. La journée de l'écolier : horaires et journée continue

Plus de 190 questionnaires nous sont parvenus, couvrant globalement l'ensemble du canton.

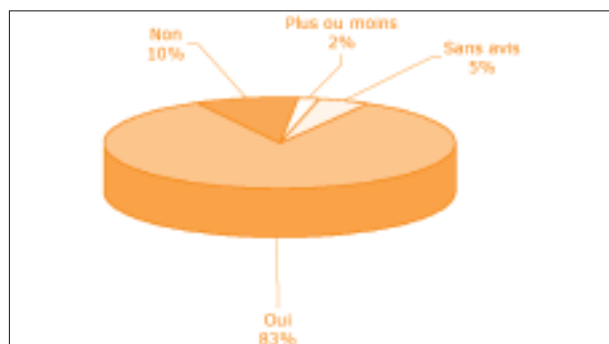
A. Nouvelles modalités d'évaluation : information en début d'année et outils de communication

1. Comment avez-vous été informés ?

Par une conférence d'établissement :	98
<i>Ces conférences d'établissement ont eu lieu principalement au niveau secondaire</i>	
Par une réunion de classe :	115
Par le biais de la brochure Evaluation :	99
Par un entretien :	21
Sans avis :	9

Remarque : Les parents ayant signalé plusieurs formes de communication, le nombre total dépasse le nombre de réponses reçues.

2. L'information reçue a-t-elle répondu à votre attente ?



Remarque : On peut relever un taux élevé de satisfaction. Pour rendre compte des aspects plus mitigés concernant la communication faite en début d'année, la brève synthèse ci-dessous s'appuie sur les commentaires tirés de la question 3. Seules les remarques qui se répètent ont été prises en compte.

3. De quelle autre information auriez-vous eu besoin ?

- Des informations plus complètes sont souhaitées sur les travaux qui comptent par rapport au parcours scolaire : promotion en fin de cycle ou degré, sélection dans l'une des trois voies ou sur le calcul des moyennes. Quels travaux comptent pour le bilan et plus de commentaires.
- L'orientation en VSO, VSG ou VSB est plus explicitement mise en évidence soit pour interroger le rôle des notes, celui des épreuves cantonales de référence (ECR) ou pour reposer la question des quotas.

- Une meilleure information sur le parcours scolaire, sur les passerelles, les pré-requis à une formation ultérieure est souhaitée.
- Une explicitation du sens du changement ou des démarches pédagogiques est également souhaitée.
- Les parents apprécient que les objectifs pédagogiques soient clarifiés, même s'ils peuvent encore être mieux explicités. L'espoir que cette pratique soit maintenue est également exprimé.

♥ Pour l'instant, tout est clair

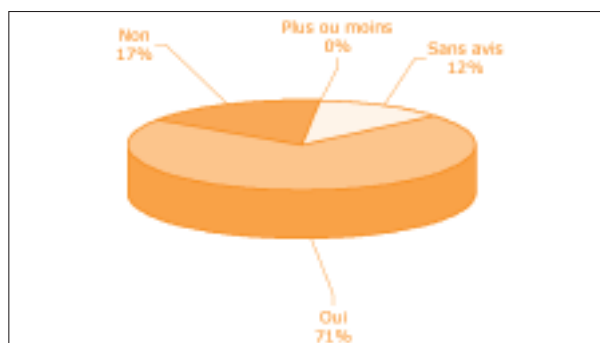
⚡ Que cela arrête de changer

Remarque : A signaler ici ou là un manque d'adhésion quant aux choix du Département : « pas de discussion possible car l'enseignante n'est pas du tout convaincue par EVM ; ses réponses étaient : c'est comme ça, si vous voulez des explications, adressez-vous à ces messieurs-dames d'en haut » Quelques parents ont relevé le flou qui règne encore entre les enseignants, notamment sur les travaux assimilés et significatifs et où indiquer les résultats (page de la semaine ou bilan en fin d'agenda)

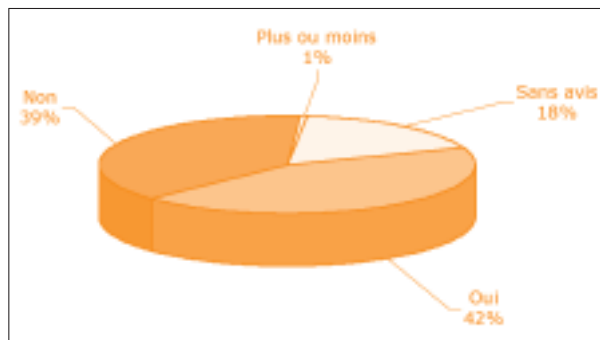
4. Changements apportés à la communication aux parents concernant l'évaluation du travail de l'élève, lequel appréciez-vous le plus ou le moins ?

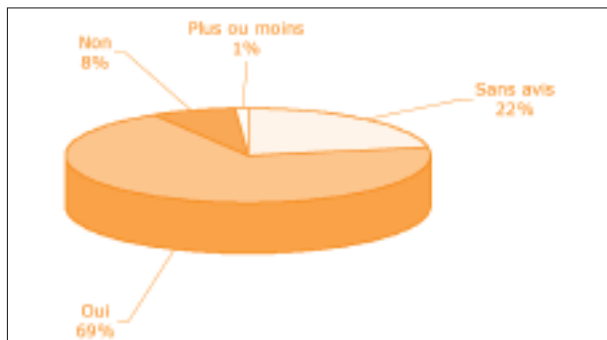
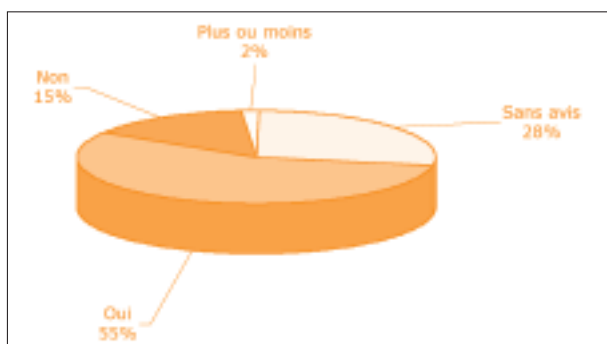
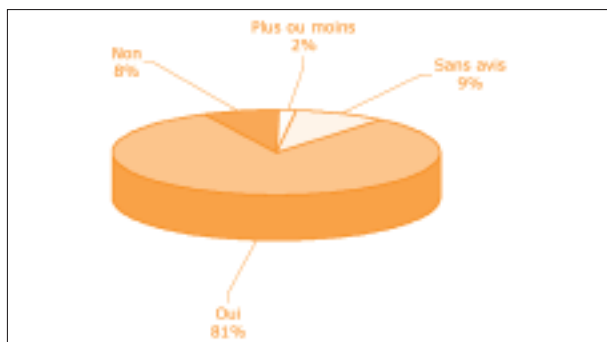
a. pour remplacer le carnet d'information trimestriel

Relevé des résultats dans l'agenda



Bilans semestriels



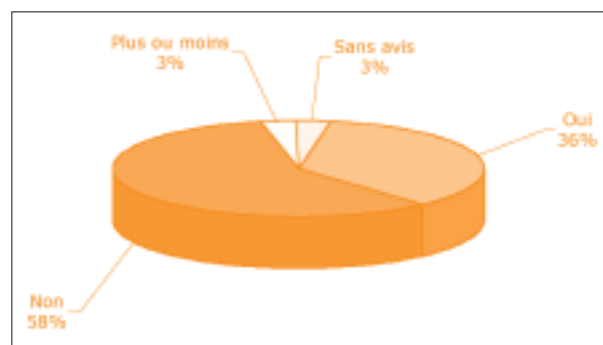
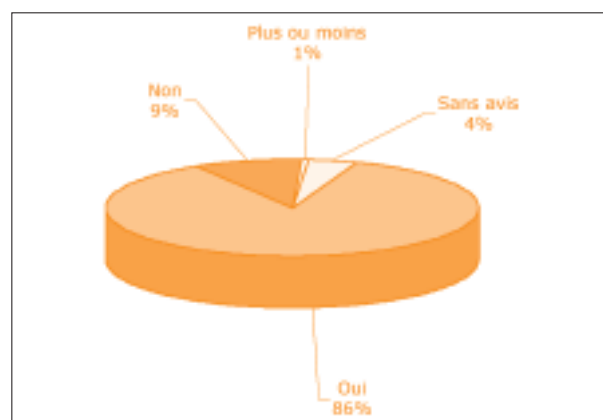
b. Cinq appréciations au CIP1**c. Notes au secondaire****5. Le bilan correspond-il?**

Remarque : Même s'il est dit que le bilan correspond aux résultats remis au fil des semaines (81.6% de oui), il est intéressant d'observer que la conception de deux bilans semestriels, au lieu de trois informations, de plus sous la forme adoptée, ne correspond pas suffisamment aux besoins des parents d'être mis au courant de manière qualitative (seulement 43.3% de oui). Les pourcentages d'adhésion pour les appréciations (69.1%) et pour les notes (56.1%) montrent que la réintroduction des notes dès la 5e ne suscite pas un fort engouement et confirment que le qualitatif est plus important que le quantitatif. Nous allons là dans le sens visé par la réforme scolaire pour une évaluation plus formative. Les parents perçoivent bien qu'une note-sanction ne donne que peu d'information constructive pour le suivi de l'élève.

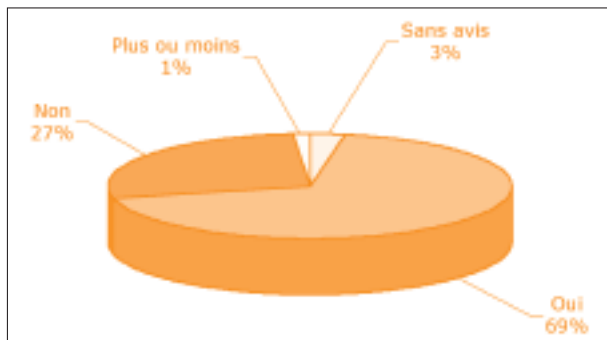
6. Autres remarques :

Ces remarques apportent quelques éléments de réflexion. Le bilan est estimé sommaire ou même, déclaré inexistant. Le relevé ne devrait pas être dans l'agenda. Il est difficile de le retrouver, une mauvaise qualité du papier est déplorée et le fait qu'il soit dans l'agenda le rend peu présentable, particulièrement s'il faut l'apporter, par exemple, à un futur patron d'apprentissage. L'entretien est préférable à un bilan. La vision d'ensemble offerte par le relevé est reconnue, mais il est affirmé que l'on a perdu en précisions : il manque, sur les travaux, des commentaires pour comprendre les appréciations ou, encore, des appréciations sur le travail en général, les progrès et le comportement de l'élève. Le relevé a eu comme effet d'augmenter le nombre de tests et même la compétition.

- ♥ En plus du bilan, le professeur principal nous a reçu individuellement et c'était très utile de faire le point.
- ⚡ ... un peu extrême un « non atteint » en chant en première primaire.

B. Journée de l'écolier : horaires et journée continue**7. Satisfait des horaires ?****8. Harmonisation des horaires ?**

9. Journée continue



Remarque : Si l'harmonisation des horaires obtient un taux élevé d'adhésion, c'est à mettre en relation avec l'insatisfaction constatée pour les horaires actuels. La journée continue est aussi approuvée, mais avec quelques réserves que décrivent les suggestions tirées de la question 10.

10. D'autres améliorations ?

Il y a peu de commentaires pour situer l'insatisfaction quant aux horaires scolaires, les chiffres parlent d'eux-mêmes. On signale cependant que les enfants commencent trop tôt au CYT. Il est indiqué aussi que l'appui ne rend pas très lisible l'horaire ou que l'équilibre entre le matin et l'après-midi n'est pas satisfaisant : trop le matin, pas assez l'après-midi. Concernant l'harmonisation des horaires, le modèle lausannois du CIN est souvent évoqué: le mercredi sans cours et une répartition de l'horaire équilibrée sur quatre jours.

L'horaire continu est admis à la condition que les structures nécessaires soient mises en place : une prise en charge possible avant et après l'école, une pause de midi qui assure des repas équilibrés, avec un encadrement, la possibilité de faire ses devoirs, de participer à des loisirs. Cela pourrait éviter les longs temps de déplacements de certains élèves. Néanmoins, l'horaire continu ne doit pas imposer un mode de fonctionnement pour tous. Le repas en famille doit encore être possible et il serait même nécessaire de revoir l'horaire actuel pour qu'il s'agisse d'un véritable temps de pause.

Différentes solutions sont esquissées pour envisager l'horaire continu :

- Mettre les branches scolaires le matin et réserver les après-midi pour le sport et les activités artistiques.
- Augmenter la place faite au sport facultatif en fin d'après-midi.
- Prévoir les devoirs à l'école dans des salles d'étude.

♥ Bravo pour les patrouilleurs et le PEDIBUS.

⚡ Actuellement, une demi-heure de pause à midi en raison des déplacements en bus scolaire

Point de vue du comité APE

La communication en général

L'apé exprime sa satisfaction quant au retour positif sur le degré d'information.

Nous sommes déçus qu'il reste des résistances aux changements (tant de la part des parents que de la part de certains enseignants, voire même de certains établissements), de plus, la distance entre le projet d'école et la mise en pratique par des enseignants existe toujours. Notre souhait de mise en place d'un dispositif qui permette un message fort du Département, identique pour l'ensemble des parents, est toujours d'actualité. Le sens des changements et des démarches pédagogiques doit être clairement affirmé et explicité.

Piste :

Les changements en lien avec le CIN (obligation scolaire, programmes) feront l'objet d'une demande à la Direction pédagogique de communiquer explicitement le sens des changements.

La communication sur l'évaluation

Le comité est sensible au fait que la qualité de l'information qui s'était instaurée avec EVM risque de diminuer puisqu'on note moins de commentaires sur les travaux ou sur le travail et le comportement.

Cette baisse d'information est à garder à l'esprit étant donné le rôle des critères d'orientation.

L'entretien est aussi un point qui revient comme nécessaire pour renforcer la communication. L'apé avait émis très clairement sa volonté d'instaurer un entretien individuel obligatoire par année entre parents et enseignants. Cette demande reste plus que jamais nécessaire et d'actualité.

L'évaluation formative sous forme de commentaires fait de plus en plus d'adeptes.

Piste :

L'information donnée sur les critères d'orientation doit être précisée.

Horaires et journée continue

Ce questionnaire nous conforte dans l'idée qu'il est nécessaire de repenser le rythme de la journée de l'élève, même si on n'entre pas encore dans une journée continue (début de l'école, pause de midi). Une demande d'horaires moins saucissonnés est réelle, mais l'horaire continu ne devrait pas être une obligation.

Nous constatons encore une fois que la demande des parents ne correspond pas au discours de certains responsables sur le terrain qui affirment volontiers qu'il n'y a pas de demande.

L'analyse de ces résultats a été réalisée en collaboration avec Mme Anne Volet de la Direction Pédagogique que nous profitons de remercier ici.

Remède de cheval pour les écoles des milieux populaires

A Genève, l'Etat s'inspire du modèle français mis en place dans les banlieues et lance un projet-pilote. La rentrée a vu naître un « Réseau d'enseignement prioritaire ». Il regroupera les écoles primaires des zones défavorisées. Ces établissements recevront plus de moyens et jouiront d'une organisation plus adaptée aux difficultés rencontrées par leurs élèves. Cette nouveauté, cette année dans une des écoles de la commune d'Onex, se traduit par un meilleur taux d'encadrement avec moins d'élèves par classe (18 au lieu de 20.5 moyenne cantonale) et un intervenant extérieur pour 14 écoliers (au lieu de 17 dans les autres écoles).

Le renforcement de l'apprentissage de la lecture est une priorité car « les difficultés rencontrées dans ces branches se répercutent dans toutes les autres matières » constate Charles Beer, Chef du Département de l'instruction publique. En outre, des éducateurs et des professionnels de l'enseignement spécialisé consolideront les équipes sur place. En cas de besoin, l'éducateur se rendra également au domicile des parents des enfants en difficulté. Dès la rentrée 2007, les élèves de cette école n'auront plus congé le mercredi toute la journée comme actuellement ce qui selon Charles Beer « brise le rythme de l'élève ». De plus, les élèves passeront toute la journée à l'école et seront tenus de manger à la cantine en compagnie de l'équipe d'enseignants. « C'est un projet opportuniste, construit dans la précipitation et pas très pédagogique » estime Olivier Baud, président du syndicat enseignant.

Tribune de Genève, 25 août 2006

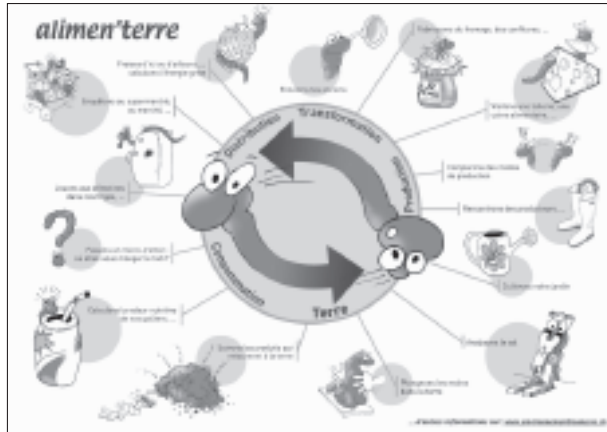
La Journée mondiale des enseignants offre l'opportunité d'attirer l'attention du public sur le rôle des enseignants dans le monde entier, ainsi que sur leur importance au sein de la société.

Le 5 octobre 1966, les enseignants du monde entier ont fait un pas de géant. Ce jour-là, une Conférence intergouvernementale spéciale adopte la Recommandation UNESCO/OIT sur la condition du personnel enseignant, qui pour la première fois, offre aux enseignants un instrument définissant leurs responsabilités et leurs droits. En adoptant cette recommandation, les gouvernements ont reconnu à l'unanimité l'importance pour chaque société de disposer d'enseignants compétents, qualifiés et motivés.

Source : <http://www.ei-ie.org/worldteachersday/fr/>



11ème édition du concours Environnement + Jeunesse



Créé il y a plus de vingt ans dans le Canton de Vaud par le Conseiller d'Etat Pierre Cevey, ce concours a pour objectif d'encourager la jeunesse à prendre conscience de son environnement proche, naturel ou construit, en incitant son observation. Il doit stimuler une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour le respecter et l'améliorer. Dans ce but, le critère de proximité est primordial. Depuis quelques années, le concours s'est étendu à tous les cantons romands, partenaires par le biais de leur Département de l'instruction publique.

« **alimen'terre !** », le thème retenu de cette année permettra aux participants de cette édition de se pencher sur la terre jusqu'à la consommation de ses produits, en passant par la culture, la transformation et la distribution.

Ce concours ouvert aux enfants du CIN jusqu'à la 9ème année sera l'occasion pour eux de se lancer individuellement, par groupe ou par classe, dans de nombreuses activités, enquêtes, journalistes, rédacteurs, graphistes, artistes... et

aboutira à des projets à composantes transversales très intéressants sur le plan pédagogique.

De nombreux prix seront remis le 31 mai 2007 à l'Ecole et stations agricoles cantonales de Grange-Verney (Moudon) aux lauréats de chaque catégorie (par tranche d'âges, en individuel, en groupe ou par classe). Les organisateurs s'attendent à recevoir environ 500 enfants de toute la Romandie et préparent déjà une belle journée à la campagne qui se rapprochera ainsi de la ville. Les travaux primés seront exposés la veille.

Cette année, les organisateurs du concours souhaiteraient une plus importante participation individuelle des écoliers. Dès lors, un appel est lancé aux parents pour se jeter à l'eau et soutenir leurs enfants dans ce séduisant projet!

Pour toutes les informations, inscriptions, délais... :

www.environnementjeunesse.ch ou par écrit au
Secrétariat général du Département de la formation et de la jeunesse
A l'att. de Madame J. Rothen, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne

Expérience non-fumeur, c'est reparti pour un tour !

Expérience non-fumeur 06-07 est une action promotrice de santé organisée pour la 7ème fois par l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) et les centres de prévention cantonaux, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique.

Il s'adresse aux élèves de la 6ème à la 9ème et les encourage à rester non-fumeurs. C'est un moyen intéressant pour aborder le thème du tabagisme dès l'âge des premières initiations.

Cette année, le CIPRET-Vaud développera différentes actions de prévention en parallèle au concours. Du 25 au 29 septembre, il collaborera pendant une semaine à l'émission radiophonique des « Zèbres » où le thème du tabagisme sera à l'agenda.

D'autre part, dans le cadre du traditionnel prix cantonal, le CIPRET-Vaud proposera aux classes participantes de réaliser une activité créative en s'inspirant du jeu « crado-préventif » **Klopobek**. Il s'agit d'un jeu de cartes qui, sur un ton humoristique et décalé, contribue à dénormaliser les produits du tabac tout en véhiculant des connaissances basées sur des faits scientifiques. Il est destiné à un public de 8 à 13 ans, mais ne laissera pas les autres indifférents. Il a été réalisé par trois centres de loisirs parisiens et a déjà remporté un vif succès au centre de loisirs Sésame de Rolle. Pour vous familiariser un peu avec l'esprit du jeu, vous pouvez déjà visiter le site Internet: www.klopobek.com.

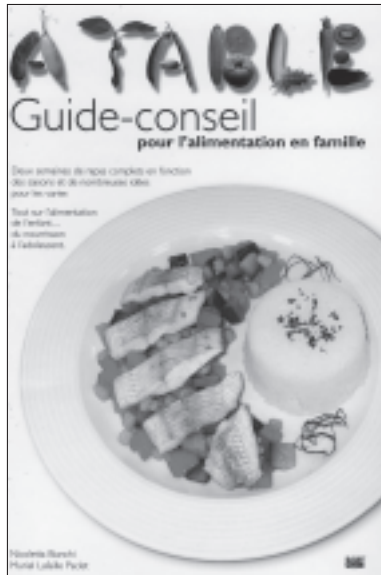
Informations et inscriptions en ligne: www.experience-nonfumeur.ch/topic4951.html

Pour de plus amples informations sur le concours ou sur le tabagisme, contactez-nous au 021 623 37 42 ou visitez notre site www.cipretvaud.ch.



Ndlr: Dans le contexte lausannois, le lancement de ce concours prend une nouvelle dimension puisque les autorités municipales ont décidé de bannir totalement, y compris pour les enseignants, la fumée dans les établissements scolaires. Chaque établissement sera néanmoins libre de créer un espace fumeur pour les adultes accros.

A TABLE, Guide-conseil pour l'alimentation en famille.



L'alimentation, vaste sujet : d'études, d'informations diverses et parfois contradictoires, de convivialité, de plaisir, mais aussi de casse-tête, d'allergies, de conflits... Confrontés dès la naissance de leurs enfants à toutes sortes de questionnements, les parents, le plus souvent les mères, transformé(e)s en nourrices ne savent plus très bien à quel *sein* se vouer pour alimenter leur famille.

Enfin un livre pratique et plein de ressources pour les aider à sustenter au mieux leur progéniture au fil des jours. En effet, Nicoletta Bianchi et Muriel Lafaille Paquet¹, diététiciennes expérimentées du CHUV sont aussi mères de famille. Leur travail dans ce livre reflète exactement leur situation : abondant en informations sérieuses, mais aussi et surtout adapté à la vie quotidienne d'une famille.

Les chapitres, richement illustrés, traitent de manière précise, complète et très bien documentée tous les aspects de l'alimentation en famille, avec une attention particulière à l'alimentation des enfants depuis la naissance jusqu'à l'adolescence. Des chapitres sur l'alimentation particulière ou sur alimentation et pathologies abordent des thèmes comme l'alimentation végétarienne, alimentation et dentition ou allergies, surpoids, troubles du comportement alimentaire...

Plus pratiquement, A table est articulé autour d'un élément essentiel : la pyramide alimentaire appliquée.

Afin de pouvoir utiliser cette pyramide, plusieurs des chapitres décrivent les différents groupes d'aliments et les nutriments, leurs rôles et leurs apports. Ils fournissent également une quantité d'informations et de conseils pratiques comme des tableaux saisonniers pour les fruits et légumes ou l'usage des plantes aromatiques ou encore des conseils de préparation ou de conservation des aliments et la liste n'est de loin pas exhaustive !

Un chapitre sur les repas et les collations informe sur les répartitions alimentaires par groupe d'âge et fait le tour de ce qui rend si difficile de rester serein face à nos enfants et à leur alimentation : l'appétit, le rejet alimentaire, les repas vite fait ou pris à l'extérieur...

Enfin, un chapitre est dédié aux recettes. Pour chaque saison, deux semaines de recettes (midi et soir) ont été réunies. Ces pages de recettes contiennent une foule de renseignements sous forme de pictogrammes, de tableaux récapitulatifs et de remarques.

Pas de principe moralisateur, culpabilisateur et stressant dans ce livre, au contraire des petites phrases parsemées ici et là qui aide à se souvenir et « réactiver » des petits réflexes probablement rangés dans un coin de notre mémoire. Dans l'ensemble, un excellent outil pour la santé à long terme de nos enfants.

A TABLE, Guide conseil pour l'alimentation en famille, N. Bianchi, M. Lafaille Paquet, éditions BabyGuide, La Conversion, 2006

Le livre est en vente en librairie, il est exposé chez Payot et à la Fnac. Prix de vente conseillé CHF. 35.--

Il peut être commandé aux Editions Babyguide, chemin de la Colline 2, 1093 la Conversion ou sur leur site <http://www.babyguide.ch>, rayon boutique.

L'alimentation est un thème qui préoccupe l'apé. À l'heure où certains cantons souhaitent légiférer sur ce que doit contenir une récréation, il est bon de se rappeler, comme l'a fait Mme Yolande Chérica, ancienne nutritionniste à l'hôpital de l'enfance, lors d'une conférence donnée ce printemps à Ecublens que c'est à table, entouré de sa famille que l'enfant découvre l'aliment et apprend à le respecter. La table est un lieu privilégié, à privilégier. C'est un lieu d'activité pédagogique. Il ne peut y avoir d'équilibre alimentaire sans un équilibre dans la vie relationnelle...

1. M. Lafaille Paquet est membre du comité de l'apé, Echallens

Le dossier « Transition école-métier... tour d'horizon ! » paru dans l'édition de mars 2006 a suscité de vives réactions parmi nos lecteurs. Le comité de rédaction a estimé intéressant d'en faire bénéficier les parents. Pour une question de place, nous publions des extraits de certaines de ces lettres. Retrouvez-les dans leur intégralité sur notre site www.ape-vaud.ch

L'association vaudoise des conseillères et conseillers en orientation (AVCO) a notamment réagi à la rubrique « Commentaires » de C. Lavanchy (ex-secrétaire générale de l'apé-Vaud) et D. Schmid (déléguée à l'OCOSP et à la FAPERT). Le comité de l'AVCO estime que les critiques formulées à l'encontre des conseiller-ère-s en orientation sont infondées et injustes.

Le professionnalisme des conseiller-ères-s en orientation

L'apé affirme que les tests utilisés dans le privé sont plus performants que dans le secteur public, que le suivi est meilleur et que les conseils sont mieux ciblés. Pour l'AVCO, ces affirmations sont fausses. Les professionnels de l'orientation sont tous psychologues, attentifs à la personne et à ses besoins propres. Il est vrai que devant potentiellement, pour un plein temps, gérer de 600 à 700 élèves, ils ne peuvent rédiger un rapport pour toutes les situations. Suivant les élèves de fin de scolarité sur deux ans, les conseillers assurent un accompagnement individualisé, même s'il est par la force des choses ponctuel.

L'AVCO s'étonne que l'apé-Vaud, plutôt que de défendre une orientation efficace pour tous, prône une orientation à deux vitesses en encourageant les parents à recourir aux conseillers privés (il ne s'agit pas ici de discuter de leurs compétences).

Les objectifs que l'apé met en avant sont identiques à ceux que l'AVCO défend : soutenir les élèves dans leurs réflexions, leurs démarches, faire ressortir leurs qualités personnelles, les valoriser et leur apporter un soutien le plus soutenu possible.

Toutefois, l'AVCO reconnaît que, faute d'un effectif suffisant, les professionnel-le-s de l'orientation ne sont pas en mesure de délivrer, comme ils le souhaiteraient, leurs prestations à tous les usagers. L'AVCO a demandé à Mme Lyon, Cheffe du DFJ, 35 postes supplémentaires (doubler les effectifs actuels). Cela serait encore insuffisant pour un travail optimal avec chacune et chacun, mais offrirait, au moins, des conditions nettement plus convenables.

Après cette phase de la rencontre entre des membres des deux comités, les échanges se sont éloignés des seules réactions au dossier publié dans le bulletin 137 de l'apé-Vaud pour aborder des éléments plus généraux autour de l'orientation et de la transition école-métier.

Relations entre orientation scolaire et professionnelle (OSP) et parents

L'AVCO constate une communication insuffisante avec les parents. Ces derniers sont informés par les responsables de chacun des cinq centres régionaux du travail effectué. Dans certains établissements, ou à la demande d'enseignants, ils participent à des rencontres avec les parents. Information, oui ; mais la communication c'est plus que cela. Des efforts doivent encore être faits. Les enfants ne parlent pas toujours du travail effectué avec leur conseiller-ère.

A l'inverse, les parents ne sollicitent pas si souvent que cela une rencontre.

Relations entre OSP et enseignant-e-s

Pour l'AVCO, la collaboration avec les enseignants est essentielle. Dans la majorité des cas, cela se passe bien. L'orientation souffre depuis toujours d'un déficit d'image, et cela se traduit pour quelques enseignants (surtout en VSB), comme pour quelques parents aussi, par une remise en question de l'utilité du travail effectué.

AVCO et apé, des objectifs communs ?

L'apé, l'AVCO et les enseignants ont des objectifs communs. Aider l'adolescent à opérer des choix à une période de sa vie où la sensibilité est exacerbée, où la quête d'identité est très forte. Donner confiance, aider à choisir, à se projeter dans l'avenir, favoriser l'émergence d'un projet, le soutenir dans ses démarches... ça reste une tâche difficile !

Ces quelques remarques sont probablement des pistes de réflexion et peut-être même un début de collaboration entre l'AVCO et l'apé. Leurs buts et leurs motivations sont identiques : parvenir à un service d'orientation scolaire et professionnelle apte à remplir son rôle auprès de chaque élève du canton.

Isabel Taher-Sellés, Directrice de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle du canton de Vaud (OCOSP) a également réagi à ces articles :

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre dossier sur la transition école-métier, (...)

Nous tenons à relever votre connaissance de l'organisation de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle du canton de Vaud (OCOSP) et de ses prestations. (...)

Il est inexact d'affirmer que nous proposons "*des tests pas toujours adaptés et un suivi approximatif où trop souvent le jeune se retrouve seul face à des résultats qu'il ne peut pas interpréter*".

En effet, les outils psychométriques d'évaluation utilisés par l'OCOSP sont régulièrement interrogés. En particulier, ils se réfèrent à des barèmes régulièrement mis à jour sur une population de référence *ad hoc*. Les étalonnages sont donc basés sur des passations effectuées parmi les diverses populations scolaires, contrairement à d'autres tests (...), souvent mal adaptés à la situation suisse et à plus forte raison vaudoise (...). De plus, nous veillons à ce que chaque psychologue conseiller ou conseillère en orientation reçoive et maintienne les compétences utiles à ce type de procédure, (...)

...Il est néanmoins vrai que nos professionnels n'ont pas la possibilité, vu leur charge de travail, de formaliser par écrit ces données, ce qui serait certes un idéal. Par ailleurs, nous relevons que les parents sont les bienvenus, en particulier, pendant les séances de restitution des résultats aux tests.

...D'autre part, présents dans les établissements scolaires, les psychologues conseillers en orientation, en collaboration étroite avec les enseignants en ce qui concerne la VSO, suivent régulièrement les élèves (...). Dès lors, loin d'être approximatif et ponctuel, le suivi des psychologues conseillers et conseillères en orientation, s'inscrit dans la durée. Cet accompagnement se poursuit, si cela s'avère nécessaire, lorsque le jeune a quitté la scolarité obligatoire. (...)

Votre remarque "*on peut regretter amèrement que les conseillers en orientation soient soucieux de confronter l'élève aux réalités qui sont les siennes, au point qu'ils en oublient leur rôle de soutien, de valorisation et d'espoir*" illustre bien la complexité du rôle et de la mission du psychologue conseiller ou conseillère en orientation : aussi bienveillant et encourageant que soit l'accompagnement du jeune dans son projet d'insertion, le psychologue conseiller se doit de lui faire connaître, voire de le confronter aux exigences du monde des formations et de l'économie. C'est aussi le rôle du conseiller d'aider l'adolescent et l'adolescente à prendre en compte les difficultés ainsi que les opportunités en jeu afin que le jeune élabore un projet réaliste et réalisable. (...)

Enfin, en réponse à votre désir de voir "*des offices d'orientation professionnelle soucieux de mettre en place des formations professionnelles accessibles à tous les élèves, y compris de VSO*" nous précisons qu'il n'est pas de notre compétence de décider de mettre en place de nouvelles formations, mais de celle de la Confédération et des associations patronales : Office transversal, l'OCOSP est particulièrement sensible à toute question touchant l'évolution du monde du travail et l'évolution des formations. A ce titre, nous ne manquons pas, à travers nos divers contacts et collaborations inter-institutionnelles, de transmettre aux autorités compétentes nos observations et nos recommandations.

Et enfin, voici la réaction de Pierre Curchod, Professeur formateur UER Développement : de l'enfant à l'adulte, Transitions, insertion sociale et projet de formation à la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP)

(...) Si l'information des parents et des adolescents est importante, elle n'aura de sens et d'effets que si elle mise en relation avec un contexte : la construction, la conduite et la réalisation d'un projet de formation.

(...). Dans le processus de choix puis de mise en œuvre concrète (inscription à un cursus, offres d'emploi, ...), deux "systèmes" sont activés. L'un se situe au niveau du développement de l'adolescent et plus particulièrement aux liens qu'il apprend à construire entre lui et une situation de formation projetée. L'autre système est celui des acteurs principalement identifiés pour jouer un rôle dans l'ensemble du processus.

(...) Nombre d'enfants ne connaissent pas la profession de leurs parents. Les professions, les métiers sont de moins en moins visibles, certains ont disparus du quartier ou de la ville...

L'activité professionnelle se trouve donc mise à distance de l'enfant puis de l'adolescent, rendant ainsi abstrait son rôle de moyen d'insertion dans la société. Cette distance est encore accentuée par la valorisation (ou la dévalorisation) faite par les adultes (donc des parents) de certains parcours de formation ou de certaines professions.

C'est vers l'âge de 13-14 ans que l'adolescent construit une représentation des professions tenant compte à la fois de la dimension genre (homme – femme) et de la reconnaissance sociale (prestige). Ensuite (14 – 15 ans) l'adolescent prendra en compte l'image qu'il a de lui-même (son estime de soi) pour affiner ses projets de formation.

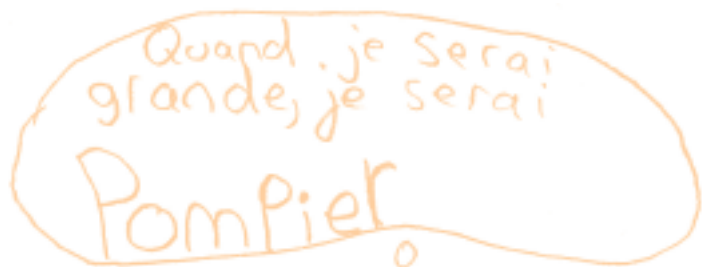
Ces quelques éléments mettent en évidence la nécessité de multiplier les situations d'observation et d'analyse des activités appartenant au monde du travail. Mais l'adolescent ne saurait effectuer à lui seul l'intégration des expériences vécues.

Je prendrai un exemple en guise d'illustration : la journée "Osez tous les métiers" (le 9 novembre 2006, n.d.l.r.) proposée en novembre dans les écoles. L'organisation générale se fait à travers la collaboration des enseignants. La mise en œuvre effective, soit permettre à un garçon de passer une journée à observer un métier considéré comme "féminin" et à une jeune fille de se plonger dans un univers professionnel "masculin", ne peut se faire qu'avec la collaboration des parents et de leur réseau de connaissances. Les entreprises qui acceptent d'entrer dans le dispositif offrent aux jeunes une occasion de découvrir leurs activités. Les enseignants et les conseillers orientation auront des actions à conduire afin d'exploiter une telle expérience qui, sans leur travail, garderait une dimension essentiellement récréative.

Dans son processus de construction à la fois d'une identité et d'un projet de formation, l'adolescent a besoin d'être accompagné par l'expertise de professionnels (conseiller en orientation, enseignant), par l'intérêt pour une profession ou une formation des entreprises ou lieux de formation et, venant des parents, par leurs encouragements et leur reconnaissance pour le projet conduit.

Dans l'ensemble de ce processus, l'information est indispensable mais n'aura de sens que si elle est exploitée, mise au service du projet de formation.....

Et finalement qu'il ne faudrait pas oublier que, quand on s'inquiète de transition, il y a un "avant", un "pendant" et un "après", qu'il s'agit d'un processus intérieur dont il ne faut jamais oublier la dimension émotionnelle.



Le groupe APE 5C organise un **après-midi de bricolages** de Noël le mercredi 13 décembre 2006 à Marchissy de 14h00 à 17h30. Goûter offert. Informations et inscriptions au 022/368'02'65 ou cgaleno@bluewin.ch

L'APE Aigle-Ollon, avec la collaboration du groupe APE de Monthey, organise une conférence intitulée « Redonner confiance aux parents – le droit de dire Non » par Mme Laure-Anne Guigon, psychiatre, thérapeute de famille et collaboratrice du Dr Salem. Le 8 novembre à 20h. à l'aula du collège de Perrosalle, à Ollon.

L'APE Ecublens annonce son TROC-SKI annuel à la grande salle du Motty:

- 24 octobre 17h-19h30, réception du matériel
 - 25 octobre 16h-19h, vente
 - 26 octobre 17h30-19h, paiement et retrait du matériel
- Renseignements au 021 - 691.26.81

APE d'Epalinges

- Samedi 30 septembre 2006, de 10 heures à 13 heures aura lieu la traditionnelle **vente-échange** de jeux et de jouets sur la place de la Croix-Blanche à Epalinges. Les enfants sont invités à apporter tous les jouets, livres, jeux et objets qu'ils souhaitent vendre et/ou échanger.

- Les résultats et l'analyse du questionnaire sur les relations « école-parents » qui a été fait à Epalinges sont disponible sur le site de l'APE. Les « non-surfers du web » peuvent s'adresser à Ch. Sauvageat au 021 - 653.49.46

APE du Mont et environs

- **Grande vente de seconde main** d'articles d'hiver et de sports (loisirs et ville) le mercredi 4 octobre de 14h00 à 17h00 à la Grande salle du Petit-Mont; récolte au même endroit le mardi 3 octobre de 16h00 à 19h00.
- **Conférence** intitulée « L'influence des jeux vidéos sur le comportement des jeunes » le 14 novembre 2006 à 19h30, à la Grande salle du Petit Mont, ouverte aux parents, aux pré-ados et aux adolescents. Entrée libre.

Les groupes APE Orbe-Baulmes-Chavornay et Vallorbe-Ballaigues-Vallon du Nozon en collaboration avec le groupe de travail de la préfecture d'Orbe « LA PREVENTION C'EST L'AFFAIRE DE TOUS » et avec l'appui des Etablissements scolaires vous invite à des CAFES-RENCONTRES sur les thèmes suivants :

Formation et apprentissage (forum d'échanges pour les parents et leurs ados)

- Vallorbe le mercredi 27 septembre à la Cafétéria des UMW à Vallorbe de 18h00 à 20h00
- Orbe le mercredi 4 octobre au restaurant d'entreprise Nestlé de 18h00 à 20h00

Fréquentation des moins de 16 ans aux bals et manifestations

- Vallorbe le mardi 24 octobre à l'Auberge du Casino de 19h30 à 21h00
- Romainmôtier le jeudi 26 octobre au Tea-Room le Môtier de 19h30 à 21h00
- Baulmes le jeudi 2 novembre au Café « l'Auberge » de 19h30 à 21h00

Internet, blogs et jeux vidéos

- Vallorbe le mardi 28 novembre à l'Auberge du Casino de 19h30 à 21h00

- Baulmes mercredi 29 novembre au café « L'Auberge » de 19h30 à 21h00
- Bretonnières jeudi 30 novembre à l'Auberge communale de 19h30 à 21h00

<http://www.orbe.ch>, rubrique : "la prévention c'est l'affaire de tous"

APE Vallorbe, Ballaigues et du Vallon du Nozon

Vente de seconde main automne – hiver (skis, snowboards, patins, luges, habits d'hiver...) Samedi 28 octobre de 9h00 à 11h30 à l'aula du complexe du Simplon à Vallorbe. Renseignements au 021- 843.22.47 C. Vonlaufen

L'APE Yverdon et environs organise cet hiver un cours-atelier de 7 séances, animé par Martine Bovay, psycho-pédagogue, qui s'intitule "la réalité d'être parents d'adolescents aujourd'hui". Les ateliers auront lieu les lundi 20 et 27 novembre, 4 et 11 décembre 2006, ainsi que les 8, 15 et 22 janvier 2007. Le prix est de 70.- pour les membres APE et 110.- pour un couple membre APE.

Inscriptions et informations : Mme Dominique Mayerat au 024 445 65 58 ou memedodo@bluewin.ch

Le 4ème colloque petite enfance se tiendra à Genève sur le thème : Architecture et espace de vie, tout petit, je vois grand » le vendredi 24 et samedi 25 novembre 2006. plus d'info et inscription :

www.colloqueenfance.ch

Prochaines CoRep (Commission des Représentant-e-s des groupes locaux) :

- 24 octobre 2006 : Echichens
- 30 novembre 2006 : Ecublens
- 16 janvier 2007 : Begnins 5C
- 21 février 2007 : Corsier
- 22 mars 2007 : Mézières
- 25 avril 2007 : Rolle
- 24 mai 2007 : Assemblée générale, Echallens
- 19 juin 2007 : Crissier

Si vous êtes intéressé-e à y assister, adressez-vous à votre groupe local !

Nous vous invitons à participer avec vos enfants à **la Journée « Osez tous les métiers »** du 9 novembre 2006.

Le **Lobby parents Vaud** invite parents, enseignantEs, politicienNEs et touTEs intéresséEs à la soirée ciné et débat «**Quelles écoles pour nos enfants?**». Projection du film «Les serres de l'Avenir. Les écoles de la réussite en Allemagne» de Reinhard Kahl suivie d'un débat public avec la participation de professionnels de l'enseignement. Verrée après l'échange.

Mardi 31 octobre 2006 à 19h à la grande salle du Café LE TEMPO (Maison des Associations) à **Yverdon-les-Bains**, Quai de la Thièle 3. Entrée: CHF 10.-. Renseignements: Susanne Bergius au. 024 - 445 35 14 ou vaud@elternlobby.ch.

Vous avez déménagé ou en avez l'intention.

Faites-le nous savoir, pour que nous puissions vous informer de l'existence du groupe apé le plus proche.

Annoncez-nous vos manifestations, conférences, spectacles, etc.

Délai de rédaction 17 novembre 2006 (parution: début décembre 2006)
Adresse rédaction Murielle Kathari Lauritzen, Tél. 021 881 15 68, redaction@ape-vaud.ch
Bulletin réalisé par Murielle Kathari Lauritzen, Christiane Lavanchy, Marie-Carmen Lenarth, Sylvie Pittet Blanchette, Emmanuelle Roth
Illustrations Thibault
Mise en page Raffaele Amigoni – Imprimerie Afonso, Lonay
Etiquetage et routage La Morgette, Morges

Tirage à 5'500 exemplaires

Bulletin d'inscription pour devenir membre de l'apé

(qui comprend l'abonnement au bulletin de l'apé-vaud)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

à renvoyer au comité cantonal (av. de Rumine 2, 1005 Lausanne)